



# Club Omnisport et Culturel des Ecureuils

## Conseil d'administration

Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2018

### Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président

Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint (correspondant assurances)

### **Les sections :**

Course à pied, EMS, Jujitsu, Batucada

### Absents et excusés :

Sophie DEBORD : Trésorière

Rodolphe FRADIN : Secrétaire

Sections Danse, Cyclotourisme, VTT, Théâtre

### Ordre du jour :

- 1 – Incident/accident – La conduite à tenir (fiche de renseignement)
- 2 – La carte bancaire du club & les comptes des sections
- 3 – Proposition de mise en place d'un service civique au niveau du club
- 4 – Défi sport 2018
- 5 – La parole aux sections
- 6 – Informations diverses



### **Point n°1**

Le président propose la mise en place d'une fiche de renseignement pour un incident ayant lieu pendant les activités du club. Ce souhait fait suite à un incident ayant eu lieu dans la section EMS (voir point 1 du CR du bureau du COCDE du 21/03/18), déclaré après la date du « soi-disant » accident.

Il précise que tout incident ou accident doit être enregistré par écrit afin d'éviter tout abus susceptible d'impliquer le club et son assurance.

La question se pose pour les cours d'essai. Il est convenu qu'il ne peut y avoir pas plus de 2 cours d'essai pour un futur adhérent, la période important peu. Le futur adhérent devra apporter la preuve d'une assurance en sa possession.

L'EMS propose que cette fiche de renseignement pour les cours d'essais soit disponible sur le site internet du club avec les fiches d'inscription.

### **Point n°2**

Une carte bancaire a été mise en service au sein du club (compte bancaire géré par le bureau). Son coût est de 60€/an. Les sections auront la possibilité d'utiliser cette carte. Le club récupèrera la somme due sur le compte de la section concernée.

Pour les achats sur internet, la section prendra contact avec le président pour la réalisation de ces achats.

Le président rappelle que les fichiers des comptes des sections doivent être transmis trimestriellement à la trésorière du club. Il demande que ce principe de fonctionnement soit respecté pour faciliter le suivi comptable du club.

### **Point n°3**

Le président propose la mise en place d'un service civique au sein du club (engagement de 6 à 12 mois pour un jeune de 16 à 25 ans pour l'accomplissement d'une action d'intérêt général, dans le cadre de la culture et du sport dans notre cas). Le cout serait de 150€/mois pour une taux hebdomadaire minimum de 24h.

Ce service civique est défini par la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique.

Ce service civique pourrait venir en appui de la section Danse (permanences) et de l'éveil multisport (assistance à l'animatrice de l'EMS).



L'EMS émet l'idée d'avoir une approche transverse de la découverte des activités sportives au sein des différentes sections du club et ne pas restreindre cette activité uniquement à une section.

Le président indique que cette réflexion peut être confiée au service civique pour les saisons à venir.

Le recrutement de ce service civique est validé pour une mise en place début saison 2018/2019

#### **Point n° 4**

Le Défi Sport 2018 est programmé le dimanche 17 juin, sur une journée. La réunion de présentation est programmée le 29 mars 2018 à 20h30 à l'espace Blieck.

Cette journée sera encadrée par un animateur sportif municipal avec la participation des associations de la commune.

L'objectif est que chaque personne puisse faire à minima 30 minutes de pratique sportive.

Le club des écureuils peut proposer des activités sportives lors de cette journée (VTT, cyclo, jujitsu, etc.).

L'association MAH est partenaire de cette manifestation pour faire découvrir des séances d'handisport. L'association assurera également une restauration rapide le midi.

Le président souhaite proposer une olympiade pour les enfants, dans la matinée.

L'EMS propose d'intégrer la course à pied dans le cadre de cette activité (une sorte de biathlon : course ou parcours / tir à l'arc).

#### **Point n° 5**

RAS.

#### **Point n° 6**

Il y a un souci entre la danse et la gym volontaire au niveau de la caravelle (barres de danse, nettoyage de salle).

Le président étudie la possibilité de transférer certains cours de danse du mardi et du mercredi à la caravelle et ceux de l'AGV à la salle des fêtes. L'étude est en cours car il s'avère nécessaire de décaler d'une ½ heure les cours.



Le gala de danse aura lieu le week-end des 9 et 10 juin à la Caravelle. Le gala de la section théâtre aura lieu les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet à la salle des fêtes.

Le président doit rencontrer le 29/03 le correspondant Sud-Ouest pour faire connaître les activités du club.

Coordonnées de la correspondante Sud-Ouest : delphine.geay33@gmail.com

Le président informe le conseil d'administration que le Conseil Départemental de la Gironde a alloué une subvention de 1252€ pour la section Multisports et une subvention de 1642 € pour la section Temps Libre Multisports.

Le président indique que le CIC propose le paiement en ligne pour la perception des cotisations du club. Cela a un coût qui n'est pas connu aujourd'hui. Par contre le président précise que ce mode de paiement ne peut fonctionner pour les paiements en plusieurs fois.

Le président lève la séance.

Pour le Président,

Le Secrétaire adjoint,

Christophe LORRIOT